



Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°: 1328C0021

Dossier OEC/CTC N°: 13008

Maître d'ouvrage - raison sociale	SA VIAGENTI		
<i>Adresse</i>	20131 Pianottoli Caldarello		
<i>CODE NAF</i>	4711C		
<i>SIRET</i>	34168182300017		
<i>Responsable Légal</i>	M. SIMONI Roch (Président)		
Opération	Installation de systèmes de production d'ECS solaires sur 3 appartements		
Lieu de réalisation	Pianottoli Caldarello		
Date prévisionnelle de réalisation	Date prévisionnelle de début d'opération : Août 2013 Date prévisionnelle de fin d'opération : Octobre 2013		
CPER 2007-2013	ProDEME (ADEME/CTC)		
Dossier instruit par l'OEC dans le cadre du PO FEDER	non		
Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle	non		
Instructeurs :			
ADEME :	LEGRAND Christophe	MARIANI Christian	
Gestionnaires :			
ADEME :	ELLORIAGA Julie	OEC/CTC :	ROCCA SERRA Muriel

ADEME		OEC / CTC	
Date de la demande	31/01/2013	Date de la demande	31/01/2013
Date de réception	08/02/2013	Date de réception de la demande	05/02/2013
Date d'accusé de réception	27/02/2013	Date AR du dossier complet	27/09/2013
Date comité de gestion	25/11/2013	Date comité de gestion	25/11/2013

MAITRE D'OUVRAGE	
Type de maître d'ouvrage	Privé
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	Petite
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	Assujetti (TVA récupérée)
Financement	Autofinancement

CADRE DE L'OPERATION	
Secteur	Concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	Régime cadre exempté de notification X63/2008

MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS	
ADEME	Cette opération répond aux objectifs du PRODEME (fiche 4 : Solaire thermique). Ce projet participera à la politique de développement des énergies renouvelables et permettra d'éviter l'émission de près de 4 tonnes équivalent CO2 chaque année dans l'atmosphère.
CTC / OEC	Cette opération est éligible à la mesure 2.3 du PO FEDER suivant les conditions définies dans la Convention PRODEME. Celle-ci prévoit des actions relatives aux énergies renouvelables en particulier l'utilisation d'énergie solaire thermique (fiche n°4) pour la production d'eau chaude sanitaire en logement collectif.

ANNEXE TECHNIQUE

Décision N° 1328C0021
Dossier PRODEME N°13008

Contexte :	La SA Viagenti souhaite installer 3 systèmes de préparation d'Eau Chaude Sanitaire solaires afin d'alimenter 3 appartements destinés à la location.
-------------------	---

Lieu de réalisation :	Pianottoli Caldarelo (Corse du Sud)
------------------------------	-------------------------------------

Description technique de l'opération :	<p>Fourniture et pose d'un système de production d'eau chaude sanitaire solaire pour 3 appartements, et répartis de la manière suivante:</p> <ul style="list-style-type: none">- Appartement deux chambres 2 capteurs de 2 m², 1 ballon de stockage de 300 litres- Appartement deux chambres 2 capteurs de 2 m², 1 ballon de stockage de 300 litres- Appartement une chambre 2 capteurs de 2 m², 1 ballon de stockage de 200 litres <p>Energie substituée : 100 % Electricité; 0 % Gaz réseau; 0 % Gaz cuve; 0 % Fioul</p>
---	---

Indicateurs	ENR : Production énergie finale (kWh/an)	EnR : Energie finale économisée (kWh/an)	Emissions teqCO2/an	Energie primaire économisée (tpe/an)	Energie primaire économisée (tep/an)
	SO	5 400	4	1,31	1,25
Hypothèses	<i>1MWh électrique substitué/produit équivaut à 0,765 teqCO2, 0,243 tpe, 0,232 tep 1MWh gaz substitué équivaut à 0,223teqCO2, 0,0862 tep (remarque si Gaz réseau + 10% pertes) 1MWh fioul substitué équivaut à 0,273teqCO2,0,086 tep teqCO2 : tonne équivalent CO2; tpe : tonne pétrole évitée; tep : tonne équivalent pétrole (Convention)</i>				

Echéancier prévisionnel de réalisation	Date prévisionnelle de début d'opération : Aout 2013 Date prévisionnelle de fin d'opération : Octobre 2013
---	---

Contenu du rapport final	<p>Rapport d'exécution Photo de l'installation Fiche technique de l'installation Factures acquittées et justificatifs de paiement</p> <p>Le rapport final d'exécution devra parvenir au financeur au moins 45 jours avant la fin d'exécution de la décision.</p>
---------------------------------	--

ANNEXE FINANCIERE

Décision N° 1328C0021

Dossier PRODEME N°13008

1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles

	Coût (€HT)	Dépense éligible
Batiment A		
Système 300 litres/4 m ² x 2	9 000,00	9 000,00
Système 200 litres/4 m ²	3 900,00	3 900,00
Pose, raccordement et mise en service	4 500,00	4 500,00
remise	-1 740,00	-1 740,00
TOTAL	15 660,00	15 660,00

2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

Les aides attribuées s'inscrivent dans le cadre du CPER 2007-2013 et plus particulièrement de la convention annuelle 2013 entre la Collectivité Territoriale de Corse et l'ADEME. De plus, cette aide est conforme à l'encadrement communautaire (régime cadre exempté X 63/2008 relatif aux aides pour la protection de l'environnement).

Cette aide ne pourra être cumulée avec des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Le bénéficiaire est une société anonyme qui récupère la TVA.

2.1 - Détermination du coût admissible (assiette) pour chaque poste

• Eau chaude sanitaire solaire

Le coût admissible correspond au surcoût de l'installation solaire (dépenses éligibles à justifier et plafonnées) par rapport à un investissement de référence :

Coût de l'investissement solaire (= dépenses éligibles à justifier) :		15 660,00 €
Détermination du plafond des dépenses éligibles (1 500 €/m ² de capteurs)	m ² de capteurs: 12	18 000,00 €
Investissement de référence (chiffage donnée par le maître d'ouvrage)		3 510,00 €
► Eau chaude sanitaire solaire: Coût admissible		12 150,00 €

2.2 - Détermination du montant de l'aide

Selon le régime cadre exempté de notification X63/2008, l'aide maximale de l'ADEME et de la CTC au titre du PRODEME est de 65% de ce coût pour une petite entreprise, soit :

	Coût admissible (assiette €HT)	Taux de subvention	Aide PRODEME maximale (€)
Eau chaude sanitaire solaire	12 150,00	65%	7 897,50
TOTAL	12 150,00	65%	7 897,50

2.3 - Récapitulatif

	Coût de l'opération (€HT)	Dépenses éligibles à justifier (€HT)	Coût admissible (assiette en €HT)	Aide CTC (€)	Aide ADEME (€)
Eau chaude sanitaire solaire	15 660,00	15 660,00	12 150,00	6 682,50	1 215,00
TOTAL	15 660,00	15 660,00	12 150,00	6 682,50	1 215,00

3 - Plan de financement prévisionnel

• Sur le coût de l'opération :

CTC	6 682,50 €	42,7%
ADEME	1 215,00 €	7,8%
Bénéficiaire	7 762,50 €	49,6%
TOTAL	15 660,00 €	100,0%

• Sur le coût admissible :

CTC	6 682,50 €	55,0%
ADEME	1 215,00 €	10,0%
Bénéficiaire	5 467,50 €	45,0%
TOTAL	12 150,00 €	100,0%